Département
d'Eure et Loir

COMMUNE DE MORANCEZ 28630

Nombre de membres : 19

Présents : 19

Pouvoir : 0

Exprimés : 19

Date de convocation : 17/03/2026

EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 20 mars à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle du conseil municipale, en séance publique sous la présidence de Monsieur BESNARD Gérard.

Etaient présents :
M. **BESNARD** Gérard, Mme CROSNIER Dominique, M. BRAULT Jacky, Mme TOURON Elodie, M. BIZET Florent, Mme CAPRETTI Corine, M. DURAND Rémy, Mme CHRISTIEN Chloé, M. FEUGUEUR Stéphan, Mme FREQUELIN Isabelle, M. LEPRINCE Laurent, Mme HUBERT Martine, M. LORTHIOIS Eric, Mme LOTTIN Patricia, M. LOUIS François, Mme MARCO-CHOISEAU Caroline, M. PERIA Thierry, Mme MENAGER Karelle, M. VIGNE Dominique

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Madame CHRISTIEN Chloé est élue secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Délibération 25-2026

OBJET : Election des délégués au Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire (titulaires et suppléant)

Suite au renouvellement des conseils municipaux lors des élections municipales du 15 mars 2026
Vu l'article 4 des statuts du S.I.VO.S.,
Le Conseil Municipal doit procéder, conformément aux articles L 5211-6 et L 5211-7 et suivants du CGCT, à l'élection de **quatre** délégués titulaires et d'**un** délégué suppléant pour le Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire.

Quatre candidats se sont fait connaître comme **délégués titulaires** : M. BESNARD Gérard, M. PERIA Thierry, MMES CHRISTIEN Chloé, FREQUELIN Isabelle, ainsi que la candidature de Mme LOTTIN Patricia comme **déléguée suppléante**

Aucun autre candidat ne se fait connaître.

Il s'agit d'un vote à bulletin secret, chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis son bulletin de vote dans l'urne

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
A déduire bulletins nuls :	0
Reste pour le suffrage des exprimés :	19
Majorité absolue :	10

La liste proposée ayant obtenu la majorité absolue, les membres y figurant ont été proclamés **délégués titulaires** pour M. BESNARD Gérard, M. PERIA Thierry, MMES CHRISTIEN Chloé, FREQUELIN Isabelle, ainsi que la candidature de Mme LOTTIN Patricia comme **déléguée suppléante,** à la majorité absolue.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard BESNARD

Accusé de réception en préfecture
028-212802591-20260401-DELIB-2026-DE
Date de réception préfecture : 02/04/2026

Certifiée exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception
En Préfecture le
Et de la publication le